



DISCOURS DU MAIRE

Le 7 novembre 2011

Gens de Maskinongé,

Bonjour,

Novembre est arrivé et avec ce mois, je me dois de vous faire un rapport sur la situation financière de notre Municipalité, conformément à l'article 955 du Code municipal.

SITUATION FINANCIÈRE

Le rapport financier consolidé de la Municipalité indique au 31 décembre 2010, des revenus de fonctionnement et d'investissement de 2 341 355\$, des dépenses de fonctionnement, d'immobilisations et de remboursement de la dette à long terme de 2 218 043\$. Ayant affecté 39 573\$ de nos surplus accumulés, nous avons terminé l'année 2010 avec un surplus consolidé de 162 885\$. De plus, nous retrouvons des immobilisations consolidées au montant de 8 362 453\$ et une dette à long terme consolidée de 2 765 891\$.

Les surplus accumulés de la Municipalité se totalisent à 374 352\$, à la fin de 2010. Un montant de 3 357,69\$ a été ajouté à la réserve financière pour l'eau et un montant de 13 118,34\$ a été affecté à ladite réserve en 2010, ce qui porte à 3 357,69\$ le total de cette réserve à la fin de l'année. Aucun montant n'est affecté au fonds de roulement de 100 000\$ pour l'année 2010. Nous prévoyons terminer l'année 2011 avec un léger surplus.

Les états financiers 2010 ont été vérifiés par la firme comptable Deschesnes, Mailhot, CA. Ils seront vérifiés par la même firme pour l'année 2011.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2011

En 2011, la rémunération annuelle incluant l'allocation de dépenses pour le maire est de 11 566,80\$ et de 3 855,60\$ pour un conseiller.

De plus, en tant que maire et représentant de la Municipalité, je suis appelé à siéger au conseil de la MRC de Maskinongé (130,05\$ la séance, plus 382,50\$ par mois). Pour ce qui est de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, le représentant de la Municipalité est monsieur le conseiller Jonathan Lacourse (70\$ la réunion) et je peux vous assurer qu'il fait du bon travail. Ces montants sont payés par lesdits organismes.

OCTROI DE CONTRATS

Les municipalités sont soumises à des règles précises pour l'octroi de contrats. Je dépose donc la liste de tous nos contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ conclus en 2011 (ou les contrats de plus de 2 000\$ conclus avec le même contractant comportant une dépense totale qui excède 25 000\$). Cette liste peut être consultée au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité par le lien SEO (www.mun-maskinonge.ca).

RÉALISATIONS 2011

Voirie

Cette année, nous avons réalisé des travaux de réfection de trottoirs sur les rues Saint-Aimé et Saint-Laurent Est pour un investissement total de 96 557\$. Aussi, nous avons effectué de la réfection de pavage sur la rue Marcel pour un montant total de 25 778\$. À ces investissements, nous appliquons une aide financière de 30 000\$ offerte par notre député, monsieur Jean-Paul Diamond, dans le cadre du programme de l'amélioration du réseau routier municipal.

D'un autre côté, dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2010-2013), la Municipalité a complété son plan d'intervention par une programmation des travaux pour les années 2010 à 2013. Une partie des argents récoltés de ce transfert a permis la réfection de pavage d'une partie du rang de la Rivière Sud-Est, des routes Beauséjour et Pied-de-la-Côte totalisant un investissement de 246 926\$. De plus, nous avons effectué la réparation de ponceaux au rang de la Rivière Sud-Est, à la route du Petit-Trompe-Souris et à la route Pied-de-la-Côte pour un investissement total de 19 063\$.

Aussi, suite aux inondations du printemps dernier, nous avons réalisé des travaux de réfection de pavage sur le chemin Montréal et les routes du Nord et Langue-de-Terre pour un montant de 19 320\$. Une demande d'aide financière a été formulée auprès du Ministère de la Sécurité Publique.

Stabilisation des berges

Afin de résoudre une autre problématique d'érosion sur le rang de la Rivière Sud-Est, la Municipalité a effectué, en début d'année, des travaux de stabilisation des berges près du numéro civique 227A, le tout au coût de 24 796\$. Une demande d'aide financière a été formulée auprès de monsieur Jean-Paul Diamond, député de Maskinongé.

Nouveau camion de voirie

La Municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau camion de voirie pour le secteur rural. Celui-ci, de marque Ford F350 2011 avec benne basculante, a été acquis au coût de 42 675\$ afin de remplacer le camion Ford F350 1987.

Projet – rampe de mise à l'eau

La Municipalité a finalement pu faire l'acquisition du terrain appartenant au Ministère des Transports du Québec, pour le projet d'aménagement d'une rampe de mise à l'eau à la Rivière Maskinongé sur un terrain près du pont Cartier-Ross, soit sur le rang de la Rivière Sud-Ouest. Une demande d'autorisation est maintenant en cours auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Terrains résidentiels de la Municipalité / prolongement de 100 mètres de la rue des Bâtisseurs

Quatre terrains du secteur résidentiel des rues Deschênes, des Bâtisseurs et des Cerisiers se sont vendus depuis le début de 2011, représentant 96 404\$. Aussi, suite à une demande de terrains pour la construction d'immeuble à 4 logements, nous avons réalisé le prolongement de 100 mètres de la rue des Bâtisseurs afin de pouvoir offrir 3 nouveaux terrains pour la construction d'édifice à logements et 3 nouveaux terrains résidentiels. Ces travaux ont été réalisés pour un montant total à ce jour de 52 413\$. Deux des trois nouveaux terrains pour la construction d'édifice à logements ont été vendus pour un montant total de 52 479\$.

Terrain sur la rue Saint-Patrice

La Municipalité a fait l'acquisition d'un terrain sur la rue Saint-Patrice adjacent à la propriété du numéro civique 3, appartenant à la famille Guinard, d'une superficie de 948,7 mètres carrés, au coût de 21 131\$, le tout afin de prévoir la sortie d'une rue lors d'un possible développement résidentiel.

Élection partielle du 27 mars 2011

Suite au décès de monsieur Michel Clément, une élection partielle s'est tenue le 27 mars 2011, impliquant une dépense totale de 8 022\$.

Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Afin de se conformer à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, la Municipalité est en processus d'adoption d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux. Tous les membres du Conseil municipal ont participé à la session de formation intitulée : *Développer le comportement éthique*.

Petite séduction

Grâce à l'initiative de madame Chantale Gaboury, Maskinongé a eu l'honneur de recevoir l'équipe de tournage de la Petite séduction les 26, 27 et 28 mai 2011. Les citoyens se sont réunis en grand nombre pour séduire monsieur Josélito Michaud. Ce fût un succès et tout un rayonnement apporté à notre Municipalité. Merci madame Gaboury ainsi qu'à son équipe de bénévoles!

Magasin Général Le Brun

Cette année, lors de la Soirée des Sommets de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la MRC de Maskinongé, le Conseil municipal a choisi d'honorer les propriétaires du Magasin Général Le Brun, madame Isabelle Thibault et monsieur Richard Vienneau. Par leur travail acharné et leurs initiatives, ils font revivre ce site historique important de notre Municipalité. Bon succès et bonne continuité !

Subventions

À chaque année, la Municipalité soutient financièrement son milieu par des subventions. Cette année, 5 000\$ ont été remis au Centre Communautaire, 284\$ au Club Optimiste, 100\$ à la Fabrique Saint-Joseph-de-Maskinongé ainsi que 364\$ à l'accueil des nouveaux bébés. Ces montants viennent s'ajouter aux sommes versées à la Bibliothèque (22 300\$ à ce jour) et au 51 000\$ du Service des loisirs sans compter quelques affiches pour compléter le projet de nouvelles infrastructures (3 000\$ environ).

ORIENTATIONS 2012

Voirie

En 2012, nous effectuerons des travaux d'asphaltage sur le rang de la Rivière Sud-Est et la route du Nord. Des travaux de réfection de trottoirs sont aussi prévus sur les rues Saint-Joseph et Saint-Laurent Ouest.

Projet – rampe de mise à l'eau

Le projet d'aménagement d'une rampe de mise à l'eau à la Rivière Maskinongé sur un terrain près du pont Cartier-Ross, soit sur le rang de la Rivière Sud-Ouest, sera préparé pour une demande de subvention afin de voir à la progression du dossier.

Service des loisirs

Ayant constaté l'infiltration de l'eau et même de la neige dans la bâtisse principale du Service des loisirs, nous devons les soutenir dans ce dossier en 2012, afin de voir à la réalisation de rénovations majeures à cette bâtisse ou la construction d'une nouvelle bâtisse.

Développement résidentiel

En partenariat avec la Caisse populaire de Maskinongé, nous poursuivrons le programme d'accès à la propriété pour la construction de nouvelles résidences principales, pour 2012, afin d'inciter les gens à venir s'établir à Maskinongé.

Urbanisme

La Municipalité a reçu un dernier délai, soit une extension supplémentaire jusqu'au 12 avril 2012, pour rendre conforme ses règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement de la MRC de Maskinongé.

Taxation 2012

Le Conseil municipal s'assurera de prendre tous les moyens nécessaires pour conserver un taux de taxe le plus bas possible, tout en continuant de développer notre Municipalité.

PERSONNEL MUNICIPAL

Départ d'employés

Au cours de l'année 2011, j'aimerais souligner le départ de trois de nos employés. Tout d'abord, monsieur Roger Livernoche, qui était un employé saisonnier depuis l'année 2000, nous quitte pour prendre sa retraite. Ensuite, monsieur Martin Durand, qui était pompier volontaire depuis 6 ans, nous a quitté en septembre pour cause de déménagement. Finalement, monsieur Denis Déziel, qui était pompier volontaire depuis 33 ans, nous a quitté en octobre pour des raisons personnelles. Merci à tous pour votre dévouement!

Arrivée d'employés

Depuis le 4 octobre dernier, madame Marie-Claude Morissette s'est ajoutée à notre personnel comme secrétaire administrative. Aussi, trois nouveaux pompiers se sont joints à notre Service de sécurité incendie. Il s'agit de monsieur Stéphane Jutras, en remplacement de monsieur Yves Bastien décédé en novembre 2010, monsieur David Salois Bareil, en remplacement de monsieur Martin Durand et monsieur Éric Elliott, en remplacement de monsieur Denis Déziel. De plus, nous avons accepté monsieur Mathieu Vertefeuille comme pompier « stagiaire » au sein de l'équipe. Bienvenue à tous!

CONCLUSION

J'aimerais remercier tous les candidats(es) qui se sont présentés(es) lors de l'élection partielle du 27 mars 2011. Par le fait même, je remercie aussi tous ceux et celles qui se sont déplacés pour accomplir leur devoir de citoyen en allant voter.

Aussi, je félicite monsieur Mario Croisetière pour son élection au poste de conseiller, au siège numéro 5. Je profite également de l'occasion pour remercier tous les conjoints et conjointes des employés(es) et des membres du Conseil pour leur patience et leur compréhension.

En terminant, je ne peux finir ce discours en passant sous silence le travail professionnel et consciencieux que nos employés municipaux déploient chaque jour pour le bon fonctionnement de la Municipalité. Merci pour ce beau travail!

Aux membres du Conseil municipal, mes remerciements sont à l'égard de vos disponibilités, de votre discrétion et de votre travail d'équipe.

Aux citoyennes et citoyens, je vous remercie de votre collaboration pour garder notre Municipalité propre. Si vous avez des demandes, ne vous gênez pas et venez nous les faire connaître. N'oubliez pas les séances du Conseil municipal chaque premier lundi du mois à 20h au Centre communautaire.

Enfin, je veux vous laisser sur cette réflexion : Une municipalité qui n'avance pas, est une municipalité qui recule.

Roger Michaud, maire